



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS)

Point de situation sur le chantier de refonte de la loi scolaire vaudoise

Anne-Catherine Lyon a présenté l'état d'avancement du projet de refonte de la loi scolaire vaudoise. La première étape de la phase préparatoire est sur le point d'être terminée ; une restitution des travaux se déroulera le vendredi 19 décembre. Par ailleurs, afin de permettre une réflexion large et ouverte sur certaines thématiques, la cheffe du DFJC a annoncé qu'un premier forum public se déroulera le samedi 31 janvier sur le thème « Quel évolution pour l'actuel cycle de transition : créer au primaires les années 7 et 8 d'HarmoS ».

Les dix groupes de travail – plus de 120 personnes – mobilisés pour analyser et préparer autant de thématiques liées au projet de refonte de la loi scolaire vaudoise terminent actuellement la première partie de leur tâche. Les éléments ainsi mis en évidence serviront de base à l'élaboration de l'avant-projet de nouvelle loi scolaire. Une séance de restitution, réunissant l'ensemble des membres de ces groupes, ainsi que le Conseil HarmoS, la direction de projet et le Comité de pilotage, se déroulera le vendredi 19 décembre prochain.

Elément clé dans le processus d'élaboration du futur avant-projet de loi, un forum public, intitulé « Quel évolution pour l'actuel cycle de transition : créer au primaire les années 7 et 8 d'HarmoS », se déroulera le samedi 31 janvier prochain. Le canton de Vaud est en effet l'un des rares cantons suisse à rattacher les années 5 et 6 actuelles au secondaire I, les autres ayant ces deux années inscrites au primaire. A l'occasion de ce forum il sera plus particulièrement débattu de trois thèmes :

- Quelles structures pour le degré secondaire I ?
- Spécificités des enseignements primaires et secondaires
- Quel-le-s enseignant-e-s dans les années 7 et 8 d'HarmoS ?

La cheffe du DFJC a souligné l'importance de ces forums publics qui permettent à l'ensemble des personnes et groupes intéressés de contribuer à la réflexion et de participer ainsi de manière directe à l'élaboration du futur avant-projet de loi. Un deuxième forum se tiendra d'ici l'été sur le thème de la durée des apprentissages et de la grille horaire.

Le processus participatif choisi pour conduire à l'élaboration de l'avant-projet de nouvelle loi scolaire vaudoise contribue ainsi à une école orientée à la fois vers l'excellence et l'égalité des chances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 décembre 2008

Renseignements :

DFJC, Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01
site Internet : www.vd.ch/harmos